



GESTES & POSTURES PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION MANUELLE



7h en présentiel



**Chez vous ou
chez 2EPI**



**10 personnes
maximum**



**À partir de 65€
par personne**

PROGRAMME

- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels : réglementation
- Prévention des risques professionnels : les neuf principes généraux (L.4121-2)
 - Comprendre les conséquences d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle
 - Statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles en France
 - Comprendre le fonctionnement du corps humain : notions d'anatomie et de physiologie
 - Identifier les différentes pathologies (dos, membres supérieurs et inférieurs, problèmes articulaires, TMS...)
 - Les limites articulaires
 - Savoir analyser son poste de travail
 - Savoir proposer des améliorations sur son poste de travail : organisationnelles, techniques et humaines

2E.P.I.

6 Rue Pierre Latécoère
26000 Valence
04 75 56 51 41
www.eralpro.com



- Intérêt du réveil musculaire
- Règles de base avant toute activité physique
- Connaître les différentes techniques gestuelles pour porter, pousser, lever, poser une charge

SUPPORTS

Un aide-mémoire sera donné à chaque participant en fin de formation.

ENCADREMENT

Formateur en prévention
Gestes et Postures

OBJECTIFS

- Être capable de repérer les obligations en termes de prévention des risques liés à la manutention manuelle
- Être capable de repérer les risques et les enjeux
- Être capable d'analyser son poste de travail et proposer des améliorations
- Être capable de mettre en pratique les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Efforts en rapport avec son travail

PÉDAGOGIE

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques, durant lesquels les apprenants manipulent diverses charges
- Diaporama, vidéos, quiz
- Maquettes anatomiques (colonne vertébrale, articulations...)
- Matériel pour les exercices

VALIDATION

- Mises en situation des apprenants sur leur poste de travail
- Questionnaire de fin de formation

2E.P.I.

6 Rue Pierre Latécoère
26000 Valence
04 75 56 51 41
www.eralpro.com



CERTIFICAT QUALIOPI

Notre exigence qualité est la vôtre. La certification QUALIOPI prouve notre engagement à vos côtés.

[Consulter le certificat](#)

PRÉREQUIS

Tout salarié sans contre-indications médicales au port de charge

PUBLIC

Tous salariés/agents effectuant de la manutention manuelle de charge

LOGISTIQUE

Salle équipée (chaises, tables, projection) pour la théorique
Accès aux ateliers, dépôt, logistique pour les exercices pratiques

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

CADRE DE L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

La formation Gestes et postures est une obligation légale pour les entreprises ayant des travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles.

Des actions de prévention des risques liés à l'activité physique permettront à vos salariés de travailler dans de meilleures conditions, cela luttera contre les AT/MP et les TMS.

Article R 4541-3 du Code du Travail

L'employeur prend les mesures d'organisation appropriées ou utilise les moyens appropriés, et notamment les équipements mécaniques, afin d'éviter le recours à la manutention manuelle de charges par les travailleurs.

Article R 4541-4 du Code du Travail

Lorsque la nécessité d'une manutention manuelle de charges ne peut être évitée, notamment en raison de la configuration des lieux où cette manutention est réalisée, l'employeur prend les mesures d'organisation appropriées ou met à la disposition des travailleurs les moyens adaptés, si nécessaire en combinant leurs effets, de façon à limiter l'effort physique et à réduire le risque encouru lors de cette opération.

Article R 4541-5 du Code du Travail

Lorsque la manutention manuelle ne peut pas être évitée, l'employeur :

2E.P.I.

6 Rue Pierre Latécoère
26000 Valence
04 75 56 51 41
www.eralpro.com



1° Evalue les risques que font encourir les opérations de manutention pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

2° Organise les postes de travail de façon à éviter ou à réduire les risques, notamment dorso-lombaires, en mettant en particulier à la disposition des travailleurs des aides mécaniques ou, à défaut de pouvoir les mettre en œuvre, les accessoires de préhension propres à rendre leur tâche plus sûre et moins pénible.

Article R 4541-8 du Code du Travail

L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

1° D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R. 4541-6 ;

2° D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le délai estimé pour le début de la prestation suite à la demande du bénéficiaire est de 3 mois en moyenne.

DURÉE, LIEU

7 heures en présentiel sur la même journée.

La formation est réalisée sur site client qui doit être en conformité sur l'accès aux personnes en situation de handicap compatible avec la formation

ACCESSIBILITÉ

Si des stagiaires sont concernés par un handicap (moteur, sensoriel, visuel, mentale, physique) une étude sera effectuée au cas par cas par notre référent handicap pour vérifier si l'handicap du stagiaire est en adéquation avec la formation et si des solutions peuvent être mise en place pour lui permettre de suivre la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue de la formation chaque participant sera évalué lors d'exercices pratiques et sur la base d'un questionnaire d'évaluation sur les points importants du programme.

Une attestation de fin de formation sera délivré à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation en présentiel et ayant satisfait les critères de validation.

2E.P.I.

6 Rue Pierre Latécoère
26000 Valence
04 75 56 51 41
www.eralpro.com



Un participants n'ayant pas suivi la totalité de la formation et/ou n'ayant pas satisfait les critères de validation se verra délivrer uniquement une attestation de présence.

Critères de validation :

à Être capable de mettre en application les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Efforts

à Répondre au QUIZZ de fin de formation

TAUX D'OBTENTION - GP PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION MANUELLE

2023 : 90% de réussite

TAUX DE SATISFACTION QUALITÉ - GP PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION MANUELLE

2023 : 89% de satisfaction qualité liée à la formation

2E.P.I.

6 Rue Pierre Latécoère
26000 Valence
04 75 56 51 41
www.eralpro.com

